

REPUBLIQUE DU BENIN



ASSEMBLEE NATIONALE

NEUVIEME LEGISLATURE

**CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2023**

DISCOURS DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

PORTO-NOVO, LE 13 AVRIL 2023

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Ghana,

Excellence Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée nationale du Niger,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Madame et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale,

Madame et Messieurs les autres membres de la Conférence des Présidents,

Honorables Députés à l'Assemblée nationale, chers collègues,

Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants du corps diplomatique et consulaire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Messieurs le Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée Nationale et son adjoint,

Messieurs le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale et son adjoint,

Madame la Préfette du Département de l'Ouémé,

Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo,

Mesdames et Messieurs les membres du Haut commandement militaire,

Mesdames et Messieurs les Directeurs techniques, assimilés et leurs adjoints,

Monsieur le Commandant du Groupe de sécurité de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Président du Comité des Sages de la ville de Porto-Novo,

Distingués Sages et notables de la ville de Porto-Novo,

Mesdames et Messieurs de la presse,

Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

En ces instants solennels marquant l'ouverture de la première session ordinaire de notre Parlement, au titre de l'année 2023, je voudrais rendre un hommage mérité au peuple béninois, qui a toujours su affronter dans la dignité les soubresauts socio-politiques et a toujours su privilégier les valeurs de Fraternité, de Justice et de Travail, que véhicule la devise de notre pays, le Bénin.

Qu'il me soit permis ensuite, de saluer au nom des Honorables Députés à l'Assemblée nationale et en mon nom propre, la présence parmi nous des délégations parlementaires étrangères

conduites respectivement par leurs Excellences Alban Bagbin, Président de l'Assemblée nationale du Ghana et Oumarou Yahaya, Vice-Président de l'Assemblée nationale du Niger.

Messieurs les Présidents, Chers frères et amis,

Votre présence à cette cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire du Parlement béninois pour le compte de l'année 2023 témoigne, si besoin en était encore, de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent nos Parlements respectifs, et traduit par ailleurs, votre attachement à la consolidation des liens d'amitié, de solidarité et de fraternité qui unissent nos peuples. Soyez en remerciés ! Je souhaite à vous-même ainsi qu'aux délégations qui vous accompagnent, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour chez vous au Bénin.

J'associe bien évidemment à ces remerciements, tous nos invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous à l'occasion de la présente cérémonie, qui marque votre attachement au processus démocratique en cours dans notre pays.

Honorables Députés, chers collègues,

Bien qu'à l'issue de la proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 08 janvier 2023, l'occasion nous a déjà été donnée de nous réunir en séance plénière pour l'élection du Président et des autres membres du Bureau de l'Assemblée nationale, ainsi que pour la mise en place de certains organes de l'institution parlementaire, la spécificité de la séance de ce jour tient en ce qu'elle marque le démarrage effectif de la Neuvième

législature dans ses missions constitutionnelles, pour les trois (03) années à venir. Oui, trois (03) années, parce que notre législature dite de « transition », fera un mandat de trois (03) ans au lieu des quatre (04) observés depuis l'avènement du renouveau démocratique, en vue de l'organisation des élections générales à partir de 2026 où le mandat du Député sera porté à cinq (05) ans, conformément à la loi no 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que révisée par la loi no 2019-40 du 07 novembre 2019.

Nous procédons donc ce jour, à un acte fondateur d'un cycle législatif dont l'immensité des défis exige à l'échelle humaine, dévouement et sacrifice.

A l'occasion de ce baptême du feu pour nombre d'entre nous, permettez-moi, de rendre grâce à Dieu, le Tout Puissant, qui nous garde constamment sous sa bienveillante protection, et d'implorer sa miséricorde sur chacun de nous, tout au long de la législature.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Cette rentrée parlementaire est sous le signe d'une aube nouvelle, une aube de pluralité et d'espérance. En effet, comment ne pas se réjouir de la présence, à nouveau, de l'opposition, dans l'enceinte où bat le cœur de la démocratie dans notre pays ? Une présence remarquable et vitale pour la paix, une présence source de renforcement de légitimité, une présence annonciatrice de riches débats parlementaires, une présence, reflet de l'acceptation des

réformes politiques et institutionnelles salvatrices pour un Bénin qui gagne.

Il n'aura échappé à personne que la Huitième législature, législature de réformes par excellence, qui auront permis de restructurer profondément l'Etat sans le déstructurer ou lui changer d'identité, a traîné un handicap près de quatre (04) ans durant : l'absence de l'opposition parlementaire. Bien qu'elle fût composée d'une majorité et d'une minorité parlementaires, la Huitième législature eut une apparence singulière dans l'histoire politique béninoise à l'ère du renouveau démocratique. Nul n'est besoin de revenir sur les raisons d'un tel fait ni sur la responsabilité des uns et des autres car comme le dit si bien Marius Saint-Arnault : « On doit chercher dans le passé ce qui brille pour donner au présent de l'éclat, si l'on ne veut pas obscurcir l'avenir ».

Cette aube nouvelle nous appelle à travailler pour l'enracinement de la démocratie et pour le développement de notre cher et beau pays, le Bénin, en tenant compte du poids de l'histoire mais dans une dynamique de progrès et d'avancement. L'intérêt du Bénin prime nos intérêts partisans et égoïstes. Oui le Bénin doit demeurer notre priorité.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La présente cérémonie procède de l'application de l'article 87 de la Constitution de la République du Bénin et de l'article 4 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui disposent que

l'Assemblée nationale se réunit de plein droit en deux (02) sessions ordinaires par an, la première s'ouvrant dans la première quinzaine du mois d'avril, et la seconde, au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Cette cérémonie introduit également, comme je l'ai rappelé tantôt, la première rentrée parlementaire de l'année 2023, et la toute première de la Neuvième législature.

A ce titre, permettez-moi de vous rappeler que l'article 80 de la Constitution du Bénin nous revêt du statut de Représentants de la nation tout entière. Cela suppose, chers collègues Députés, que bien qu'ayant été élu dans sa circonscription électorale et sur la liste de sa formation politique, le Député est soumis au défi de ne défendre que les intérêts de toute la Nation béninoise, et non exclusivement ceux de sa région d'origine, de son ethnie, de sa communauté, voire de son parti politique.

Je voudrais donc pouvoir compter sur votre implication individuelle et collective, ainsi que sur votre sens des responsabilités, afin qu'ensemble, nous puissions instaurer un climat de travail apaisé qui nous permette de doter notre pays des lois visant à consolider sa démocratie et à renforcer les bases de son développement.

A cet effet, chers collègues Députés, la première session que nous ouvrons ce jour, 13 avril 2023, sera consacrée à l'examen de plusieurs projets de loi parmi lesquels attendent déjà entre autres :

- le projet de loi portant loi organique sur le Conseil économique et social ;
- le projet de loi portant autorisation de ratification de la convention entre le gouvernement de la République du Bénin

- et le gouvernement des Emirats Arabes Unis en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Abu Dhabi, le 04 mars 2013 ;
- le projet de loi relative au taux d'intérêt légal en République du Bénin ;
 - le projet de loi portant autorisation d'adhésion au protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté à New York, le 10 décembre 2008 ;
 - le projet de loi relatif à l'activité d'affacturage en République du Bénin ; etc.

Au-delà du travail législatif, après la fixation du jour de la séance qui y sera consacrée par priorité, nous arborerons aussi le manteau de chargés du contrôle de l'action gouvernementale. Certains d'entre nous ont déjà posé des questions au gouvernement qui, je n'en doute pas, se présentera en temps opportun pour y apporter les éléments de réponse appropriés.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, Honorables Députés, que les trois (03) prochains mois seront sans répit pour tous. Il nous faut donc nous armer de courage et de persévérance, avec une bonne dose de patriotisme et d'esprit de conscience citoyenne, afin que cette première session enregistre effectivement une bonne moisson, dans l'intérêt supérieur du pays et de nos populations. J'ose espérer également, que nous saurons faire preuve de discipline car, comme le rappelle si bien l'écrivain américain Jim Rohn, « La discipline est le pont qui relie les objectifs à leur réalisation ».

Par ailleurs, je voudrais nous exhorter également à cultiver le courage de nous prêter, aussi souvent que nécessaire, à un exercice d'introspection, en vue d'interroger autant que possible, la portée des lois que nous voterons, sur le quotidien de nos compatriotes.

Ce n'est qu'à ce prix et à ce prix seulement, que nous échapperons peut-être à la crise de confiance qui tend à se généraliser dans toutes les démocraties du monde entier, entre les élus et leurs mandants, et qui finalement ronge insidieusement le tissu social.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan de la coopération et de la diplomatie parlementaires, l'Assemblée nationale du Bénin, en plus d'entretenir de solides relations de coopération et d'amitié avec nombre de Parlements dans le monde, s'efforce également de jouer sa partition dans les Parlements régionaux et organisations interparlementaires dont il est membre, qu'il s'agisse du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), du Comté interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP-UEMOA), du Parlement panafricain (PAP), de l'Union Interparlementaire (UIP), de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), de l'Assemblée parlementaire de l'ACP-UE, de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), etc.

J'ai noté, au cours de la retraite d'imprégnation et d'immersion que nous avons eue à Agoué, que vous avez souhaité qu'une nouvelle impulsion soit donnée à la diplomatie parlementaire, en vue de renforcer la crédibilité de notre Parlement sur la scène internationale. Tout en vous rassurant de mon engagement à œuvrer à l'atteinte de cet objectif, je voudrais exhorter nos collègues qui représenteront notre institution à l'international, à travailler en bonne intelligence avec les structures de l'institution parlementaire concernées par les thématiques, en vue d'initier et de proposer des réformes visant à rendre les différentes organisations interparlementaires, plus dynamiques et plus au service des peuples qu'elles représentent.

Honorables Députés, chers collègues,

Comme vous le constatez aisément, la tâche qui nous attend est immense. C'est pourquoi je voudrais vous souhaiter une robuste santé mais aussi au personnel parlementaire qui nous appuie quotidiennement dans nos travaux.

J'espère que nos efforts contribueront à assurer à nos compatriotes, le mieux-être qu'ils recherchent tant, et qui reste le but ultime de notre combat politique.

C'est sur cette note d'espérance que je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2023.

Bon et fructueux mandat à toutes et à tous !

Que Dieu vous bénisse et qu'il bénisse nos pays !

Je vous remercie.